

Image not found or type unknown



Maladie profesyonel reconnue

Par **marie**, le **09/04/2009** à **05:30**

Bonjour,
Operation du canal carpien le 6/06/08 de la main droite souffrant depuis ce jour, je ne peux reprendre mon poste.
Suivi par des specialistes et des examens (scintigraphie, echographie)
Ces examens prouvent un syndrome douloureux regional complexe.
J'ais passer ce jour une expertise, il me propose de reprendre temporairement ou a la retraite, vue mon handicap .
A T' il le droit pouvez vous me repondre à cette demande svp.
A l'avance merci
marie